

Check-list inscription en ligne

Voie professionnelle – Rentrée 2026

LYCEE AUGUSTE LOUBATIERES

Avant de commencer l'inscription

- Avoir la notification d'affectation au lycée (AFFELNET)
 - Avoir les identifiants [EduConnect](#) ou FranceConnect
 - Préparer tous les fichiers en PDF ou JPG (lisibles)
-

Documents de l'élève

- Pièce d'identité de l'élève (recto)
 - 1 Photo d'identité récente numérisée
 - Livret de famille complet
 - Attestation de recensement ou JDC si l'élève a plus de 16 ans
-

Documents des responsables légaux

Pour les enfants de parents divorcés ou séparés :

- Jugement de divorce ou convention de séparation
 - Attestation d'autorisation d'inscription au lycée Auguste Loubatières du parent n'étant pas présent le jour de l'inscription
 - Attestation de responsabilité civile (Multirisques habitation ou autres assurances scolaires)
-

Santé / vie scolaire

- Copies des pages de vaccination du carnet de santé
 - Fiche d'urgence complétée
 - PAI / PAP / PPS si l'élève bénéficie d'un accompagnement
 - Autorisation de sortie (cours non assurés,...)
 - Pour information : FSE Association culture et solidarité (facultatif)
-

Bourse

- Compléter la partie « Etude automatique du droit à bourse
 - Photo ou scan du RIB
-


Cantine

- Photo ou scan du RIB
 - Choix demi-pensionnaire / externe / interne fiche de proposition à compléter
-

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR LE VERSEMENT DES ALLOCATIONS DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Autorisation du représentant légal (document joint), pour le versement des allocations PFMP (document d'informations pratiques joint), **à compléter et signer**


Relevé d'identité bancaire (RIB) du compte sur lequel les allocations de Périodes de Formation en Milieu Professionnel devront être versées.

 Dès que l'élève a atteint la majorité, les versements ne peuvent plus être effectués sur le compte des parents. L'élève majeur, ou dès sa majorité, devra obligatoirement fournir un RIB à son nom.

Photocopie de la **carte d'identité du titulaire du compte bancaire** si autre que l'élève

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR L'ACCES AUX STAGES DES PFMP

Les 2 documents (Lycée et Hôpitaux du Bassin de Thau) **d'attestation de vaccination complétées, signées et tamponnées par le médecin traitant** (documents joints)

 Le carnet de vaccination est un document confidentiel que nous ne pourrions pas accepter à la place des attestations.

Les 2 chartes du stagiaire (Mairie d'Agde et Hôpitaux du Bassin de Thau) **à compléter et à signer par l'élève et le responsable légal** (documents joints)

L'extrait du casier judiciaire vierge de l'élève, obligatoire pour les stages auprès des mineurs (procédure à suivre dans document joint)

Avant validation finale

- Relire toutes les informations saisies
- Vérifier que tous les fichiers sont lisibles
- Télécharger ou imprimer le récapitulatif d'inscription

- Vérifier la réception du mail de confirmation
 - Noter les dates de rentrée
-

Conseils pratiques

- Nommer les fichiers clairement :
NOM DE FAMILLE PRENOM-CNI/NOM DE FAMILLE PRENOM-RIBetc

 - Prévoir tous les documents à l'avance car les délais d'inscription sont souvent très courts fin juin / début juillet.
- *Pour information*
La Région Occitanie a généralisé un dispositif CARTE JEUNE qui offre différents services. Il appartient aux familles de s'inscrire sur la plateforme informatique de la Région sur le lien <https://www.laregion.fr/demander-sa-carte-jeune-region> Cette inscription conditionne la délivrance des manuels scolaires, des équipements professionnels, de Lordi Région...
 - Les inscriptions pour le transport scolaire sont ouvertes : <https://www.herault-transport.fr/lignes-scolaires/inscriptions>